

VALEURS DE REFERENCES

Valeurs réglementaires Françaises :

Pour les PM10:

- Seuil d'information à 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière à ne pas dépasser plus de 35 jours/an
- Valeur limite à 40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle* ;
- Objectif de qualité de l'air à 30 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle* ;

Pour les PM2.5:

- Valeur limite à 25 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle* ;
- Objectif de qualité de l'air à 10 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle*

Les concentrations présentées sont les concentrations moyennes pour le mois en cours. Dès lors, la comparaison aux valeurs limites annuelles est donnée à titre indicatif seulement.

JOURS DE DEPASSEMENT

Jours de dépassement de la VL : Pour rappel la concentration journalière limite est fixée à 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$. Les dépassements relatifs au chantier sont catégorisés de la façon suivante :

- 😊 jusqu'à 3 dépassements liés au chantier par mois
- 😐 4 à 6 dépassements liés au chantier par mois
- 😞 plus de 6 dépassements liés au chantier par mois

INDICE DE LA QUALITE DE L'AIR

L'indice PM10 est déterminé d'après les indices journaliers. Chaque indice journalier est déterminé selon la concentration journalière maximale mesurée entre les points riverains du secteur (voir légende ci-contre) et d'après les seuils fixés par l'Agence Européenne pour l'Environnement. Ces seuils sont ceux utilisés par les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA)

L'indice global PM10 est dérivé des fréquences des indices journaliers. Par exemple, si une majorité de jours est qualifiée de « moyen » alors l'indice global PM10 pour le mois sera également « moyen ».

Indice journalier PM10 ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)

Bon 0 - 20	Moyen 21 - 40	Dégradé 41 - 50
Mauvais 51 - 100	Très Mauvais 101 - 150	Extrêmement Mauvais > 150

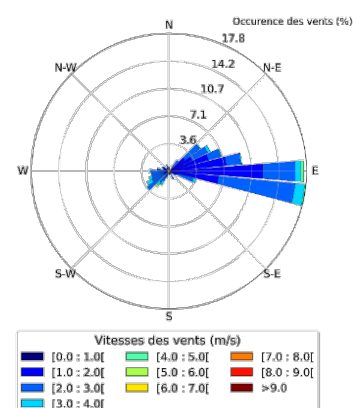
CONDITIONS METEOROLOGIQUES

La direction des vents permet de renseigner sur la provenance des masses d'air et donc des sources de pollution potentielles au droit d'un point. La vitesse des vents donne une information sur la dispersion atmosphérique et peut ainsi indiquer si un panache de pollution est susceptible d'être dispersé loin de sa source d'émission. Ces informations sont synthétisées sous la forme d'une rose des vents (ci-contre).

Les précipitations favorisent le lessivage de l'atmosphère et les dépôts humides, elles sont donc susceptibles de diminuer les concentrations en particules fines dans l'air.

Les températures influent sur la dispersion verticale des panaches de particules fines (stabilité de l'atmosphère). En vallée particulièrement, en période hivernale, lorsque les températures sont les plus basses, l'atmosphère tend à se stabiliser freinant ainsi la dispersion des polluants. En outre les températures basses sont généralement concomitantes à l'utilisation d'appareils de chauffage, notamment au bois, considérés comme une source importante de particules fines.

Rose des vents



Exemple : Une rose des vents avec une majorité de vents calmes venant de l'Est